

La douleur de la personne polyhandicapée

Quelle personne accompagnant des enfants, des adolescents ou des adultes polyhandicapés ne s'est pas, un jour, posé ces questions : a-t-il mal ? Où a-t-il mal ? Pouvons-nous faire quelque chose pour le soulager ?

Objectifs

PRINCIPAL

- Reconnaître et analyser la douleur lorsque les moyens d'expression sont pauvres ou inhabituels, en tenant compte de la personne dans sa globalité.

SPECIFIQUES

- Identifier les traitements, aspects médicamenteux et non médicamenteux.
- Analyser sa pratique afin de s'adapter aux situations douloureuses.
- Prendre en compte ce qui se joue chez les soignants lorsqu'ils accompagnent des personnes douloureuses.

Contenu

Les aspects physiologiques de la douleur

- Définir la douleur pour mieux la comprendre : définition et implications, physiopathologie de la douleur.
- Différencier les types de douleur (aiguë et chronique), les mécanismes d'apparition de la douleur (nociceptive, neuropathique, psychogène, mixte) et ses composantes (sensorimotrice, affectivo-émotionnelle, cognitive et comportementale).
- Identifier les causes de la douleur chez une personne polyhandicapée.
- Repérer l'expression de la douleur, les signes d'alerte chez une personne polyhandicapée dyscommunicante.
- Évaluer le vécu douloureux de la personne en prenant en compte les difficultés de l'hétéro-évaluation : les principes de bases de l'évaluation, les différents outils existants.
- Identifier l'outil le plus pertinent pour répondre aux besoins d'identification et d'évaluation de la douleur des résidents accueillis.
- Sensibilisation au rôle de référent douleur.

Les aspects psychologiques de la douleur

- Polyhandicap et douleur : douleur/souffrance, physique/psychique ?
- Le vécu subjectif de la douleur : quel sens donner à la douleur du côté de la personne polyhandicapée, de l'équipe, de la famille ?
- Comment en parler et surtout l'entendre ?
- Réflexion sur les résistances personnelles et institutionnelles.
- Comment aider les équipes à exprimer leurs ressentis dans l'accompagnement des personnes douloureuses ?
- L'évaluation de la douleur : pourquoi et comment ?
- Que met en place l'institution pour prendre en compte la douleur ?
- Le rôle et la mission de chacun, quelle que soit sa fonction.
- La place de la prise en charge de la douleur dans le projet individualisé ; les moyens possibles.
- Les liens entre douleur et troubles du comportement.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Supports vidéo et exploitation.
- Travaux de groupe pour l'élaboration d'un outil.
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE

INTER-ÉTABLISSEMENTS

Stage animé par Céline ROLLAND

Paris : 23, 24, 25 novembre 2026

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 900 €

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- Gaëlle BOLAND, aide médico-psychologique, conseillère parcours.
- David FERNANDEZ, psychologue.
- Luis GAMEIRO, psychologue.
- Fabienne GAUDIER, cheffe de service paramédical.
- Florence MIGNARD, psychologue.
- Céline ROLLAND, infirmière, Diplôme Universitaire « Prise en charge de la douleur en soins infirmiers ».
- Valérie TARANNE, cadre de santé.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).